



# communiqué de presse

Suresnes, le 6 avril 2017, 19 heures 30

## Fromageries Bel

### Succès de l'émission obligataire de Fromageries Bel pour 500 millions d'euros à 7 ans

***Ce communiqué ne doit pas être diffusé, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.***

Fromageries Bel annonce aujourd'hui avoir réalisé avec succès un placement obligataire de 500 millions d'euros assorti d'un coupon de 1,50% et venant à échéance en avril 2024. Le règlement est prévu le 18 avril 2017.

Le produit de cette émission a vocation à couvrir les besoins généraux de Fromageries Bel et potentiellement refinancer une partie de la dette existante ; il lui permettra d'allonger la maturité moyenne de ses financements et de poursuivre la diversification de ses sources de financement.

L'émission a été sursouscrite près de 4,6 fois par une base d'investisseurs diversifiée de premier plan. Le succès de ce placement témoigne de la confiance du marché dans la qualité de crédit du groupe.

Crédit Agricole CIB, Natixis, Société Générale Corporate and Investment Banking, Citigroup, MUFG, HSBC et CM-CIC Market Solutions ont agi en tant que teneurs de livre associés.

Les actions de Fromageries Bel (ISIN : FR0000121857– Mnémonique FBEL) sont cotées sur Euronext Paris, compartiment A.

#### **AVERTISSEMENT**

*Ce communiqué est donné à titre information uniquement et ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat de valeurs mobilières dans une quelconque juridiction. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas fait ni ne feront pas l'objet d'une offre au public, et aucun document y afférant ne sera distribué au public, dans une quelconque juridiction.*

*La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse est interdite dans tout pays où une telle diffusion, publication ou distribution serait effectuée en violation des lois ou règlements applicables.*

*Ce document ne constitue pas une offre de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières mentionnées dans ce communiqué n'ont pas fait ni ne feront l'objet d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et ne peuvent être ni offertes ni vendues aux États-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act de 1933.*

## contacts presse

### **Direction Financière**

Tel: +33 (0)1 84 02 75 10

## le Groupe Bel

Le Groupe Bel est un des leaders mondiaux du secteur des fromages de marque.

Son portefeuille de produits différenciés et d'envergure internationale tels que La vache qui rit®, Kiri®, Mini Babybel®, Leerdammer® ou Boursin®, ainsi qu'une vingtaine d'autres marques locales, lui ont permis de réaliser en 2016 un chiffre d'affaires de 2,9 milliards d'euros. L'acquisition récente du groupe MOM vient compléter un portefeuille de marques fortes avec l'intégration notamment des marques Pom'Potes et GogosqueeZ.

Près de 12 000 collaborateurs répartis dans une trentaine de filiales dans le monde contribuent aux succès du Groupe.

Ses produits sont élaborés dans 30 sites de production et distribués dans près de 130 pays.

[www.groupe-bel.com](http://www.groupe-bel.com)